

CAP Monteur en Installations Sanitaires



**Bâtiment et Travaux Publics
(construction durable - transition
énergétique – domotique)**
| CAP

CODE RNCP n° 38305

Certifié par le Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de publication : 23/11/2023

Fiche formation mise à jour le 14 octobre 2025

Présentation

Lieu(x) de formation

Pôle Greta-CFA de Brive - Brive la Gaillarde

Métiers

Plombier

Objectifs de la formation

Former des professionnels capables de :

- Installer des équipements sanitaires et des systèmes de chauffage
- Réaliser le raccordement de tuyauteries
- Assurer la maintenance et la réparation des installations
- Appliquer les normes de sécurité et respecter l'environnement

Le titulaire de ce diplôme exerce des activités de plomberie (intervention sur des compteurs d'eau, installation de salles de bains, de piscines...) dans une grande entreprise ou chez un artisan.

Dans les immeubles d'habitation, industriels ou commerciaux, il effectue des opérations de raccordement de canalisations du réseau d'eau à différents appareils sanitaires, systèmes industriels, installations privées... Il peut également réaliser des travaux de remise en état (réparation de robinets, résolution de problèmes de fuite d'eau, remplacement d'appareils...) liés à l'usure normale ou à la vétusté des installations.

Contenu de la formation

Domaine Général

- Français
- Mathématiques – Sciences Physiques
- Langues Vivantes : Anglais
- Histoire Géographie
- Education artistique
- EPS

Domaine Professionnel

- Etude et préparation d'une intervention
- Réalisation de contrôle et d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques
- Prévention Sécurité Environnement

Poursuite d'études

- CS maintenance des équipements thermiques individuels
- CS zingueur
- Bac pro Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables
- Bac pro maintenance et efficacité énergétique
- BP Métiers de la piscine
- BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire

Infos pratiques

Pré-requis

- Après une classe de 3ème

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat (420 h/an en centre de formation)

Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

Présentiel

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de Formation (CCF)